

Marché des titres publics

Urgence d'attirer de nouveaux investisseurs

Le Cameroun, confronté à une difficulté croissante pour mobiliser des fonds sur le marché sous-régional des titres publics, espère diversifier ses sources de financement.

P. 6



Guinée Equatoriale

Un nouvel appel d'offres pétrogazier pour relancer l'économie

Cette initiative vise à attirer de nouveaux investissements et à renforcer l'industrie des hydrocarbures, tout en soulevant la question cruciale de la diversification économique du pays.

P. 9



La Lettre de la BOURSE

Journal de l'Economie et des Marchés de Capitaux

Fondé le 18 Février 2003 - Récépissé N° 023/RDJ/C19/BASC

N° 204 du 19 Février 2025 - Prix : Cameroun 400 F.cfa - Cemaac 600 F.cfa

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **Salomon Douala Epale**

FINANCES PUBLIQUES

La SNH augmente ses financements d'urgence en 2025

Le gouvernement camerounais prévoit de renforcer le mécanisme de financement d'urgence en 2025, en augmentant les interventions de la Société nationale des hydrocarbures (SNH) pour couvrir des besoins exceptionnels, notamment dans les domaines de la souveraineté et de la sécurité. Cette mesure est détaillée dans le dernier rapport sur la situation et les perspectives économiques, sociales et financières, publié par le ministère des Finances.

P. 8



PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE FINANCEMENT DE L'ETAT

Le Minfi dévoile les stratégies

Le Ministre des Finances Louis Paul Motaze a présenté les orientations de ce programme pour l'exercice 2025. Au cours des discussions thématiques en marge à la cérémonie, la communauté des investisseurs a présenté l'épargne locale comme une stratégie d'attraction et un levier pour la modernisation du financement des économies...

Pp. 5-8



Banque

SCB Cameroun récompensée par le MINFI

Le 13 février 2025 au cours d'une cérémonie présidée par Louis Paul Motaze, ministre des finances du Cameroun, quelques institutions financières et acteurs du marché des titres publics triés sur le volet, parmi lesquels Scb Cameroun, ont été récompensés pour leur dynamisme et leurs performances.

P. 10



Intégration bancaire en CEMAC

L'agrément unique des banques entre opportunités et défis pour l'économie sous-régionale

Depuis le 1er janvier 2025, les banques de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) peuvent ouvrir des succursales dans tous les pays membres avec un seul agrément.

P. 4

Renforcer la souveraineté économique africaine face aux défis mondiaux

La ZLECAf, une opportunité stratégique pour la résilience économique de l'Afrique

Face aux incertitudes liées au protectionnisme international et aux déséquilibres économiques, l'Afrique doit adopter des stratégies audacieuses pour transformer la ZLECAf en un levier de croissance durable.

P. 12

CYBERSÉCURITÉ

Kaspersky alerte sur la montée des cybermenaces au Cameroun

Avec plus de 19 millions de cyberattaques détectées en 2024, le Cameroun fait face à une menace numérique croissante. Lors des KNext Douala et Yaoundé, Kaspersky et les autorités camerounaises ont appelé à une mobilisation collective pour renforcer la cybersécurité du pays.



Alors que la transformation numérique s'accélère au Cameroun, le pays est de plus en plus exposé aux cyberattaques. Selon les données de Kaspersky Security Network, les attaques informatiques ont connu une hausse inquiétante, mettant en péril la sécurité des infrastructures publiques et privées.

Parmi les menaces les plus préoccupantes, les attaques exploitant des failles de sécurité ont presque doublé en un an (+91 %), atteignant 333 930 incidents. Les attaques via le protocole RDP, qui permettent aux pirates de s'infiltrer dans les systèmes à distance, ont dépassé les 163 000 cas, tandis que les tentatives d'intrusion par portes dérobées ont franchi le seuil des 139 000.

Face à cette montée des risques, les KNext Douala et Yaoundé ont rassemblé entreprises, institutions et experts en cybersécurité sous le haut patronage du ministère des Postes et Télécommunications. L'événement a mis en lumière la nécessité pour les organisations camerounaises d'adopter des solutions de cybersécurité avancées, de renforcer la gestion des accès sensibles et de sensibiliser les collaborateurs aux dangers des cyberattaques.

Kaspersky recommande notamment de limiter les connexions non sécurisées, d'investir dans des technologies de protection en temps réel et de favoriser la collaboration entre les entreprises et les autorités pour une réponse efficace aux menaces numériques.

À travers ces initiatives, le Cameroun entend se doter d'une stratégie de cybersécurité robuste, essentielle pour accompagner son développement numérique et protéger son économie des cyberattaques en constante évolution.

AGENCE DE RÉGULATION DES POSTES ET COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES DU CONGO

Le régulateur lance un audit de la qualité des services

L'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE) du Congo entame, dès le 20 février, une nouvelle campagne d'évaluation des services fournis par les opérateurs télécoms. Cet audit vise à s'assurer que MTN et Airtel Congo ont corrigé les défaillances constatées lors des précédentes évaluations.

Après avoir relevé plusieurs irrégularités en 2024, l'ARPCE poursuit son contrôle de la qualité des services télécoms. Lors des précédentes campagnes d'évaluation, des insuffisances en matière de couverture et de performance des réseaux 2G, 3G et 4G avaient été mises en évidence, poussant



le régulateur à mettre en demeure MTN et Airtel Congo.

L'audit prévu à partir du 20 février devra vérifier si ces opérateurs ont mis en place les mesures correctives exigées. Selon Benjamin Mouandza, directeur des réseaux et services de communication électronique à l'ARPCE, l'objectif est de

garantir aux consommateurs un service fiable et performant. Une enquête de satisfaction menée au premier semestre 2024 révélait que 66,07 % des abonnés étaient satisfaits des services d'appels et de SMS, contre seulement 52,1 % pour l'Internet mobile.

Le Congo compte environ

5,8 millions d'abonnés à la téléphonie mobile et 3 millions d'abonnés à l'Internet mobile, pour une population estimée à 6,1 millions d'habitants. En termes de couverture, la 2G atteint 89,3 % de la population, contre 83,4 % pour la 3G et 77,5 % pour la 4G, selon les données de l'UIT en 2023.

Si les corrections attendues ne sont pas constatées, l'ARPCE pourra infliger aux opérateurs une amende équivalente à 1 % de leur chiffre d'affaires annuel. En cas de récidive, cette sanction pourra être doublée, et des mesures plus sévères, comme la réduction ou la suspension de leur licence, pourraient être envisagées.

FINANCEMENT

Choc financier au Ghana face au désengagement de l'USAID

La suppression du financement de l'USAID prive le Ghana de 156 millions de dollars destinés à des secteurs clés comme la santé et l'agriculture. Face à ce retrait brutal, le gouvernement explore d'autres mécanismes pour combler le déficit et maintenir ses programmes essentiels.

L'administration américaine a récemment acté la suppression des financements de l'USAID, laissant le Ghana avec un manque à gagner considérable, notamment 78,2 millions de dollars pour les interventions sanitaires essentielles. Ce retrait met en péril plusieurs programmes, notamment l'accès aux antirétroviraux, la prévention du VIH et la lutte contre le paludisme.

Face à cette situation, dans un communiqué publié le mardi 11 février, le président John Mahama a demandé à son ministre des Finances, Cassiel Ato



Forson, d'identifier des solutions alternatives, notamment par une réaffectation des ressources budgétaires. Une décision urgente, alors que le pays s'efforce déjà de stabiliser sa dette publique et de restaurer la confiance des investisseurs, dans le cadre d'un programme de re-

structuration appuyé par le FMI.

Les effets de ce retrait ne se limitent pas à la santé. Le secteur agricole, qui dépendait également du soutien de l'USAID pour l'amélioration des pratiques et de la productivité, risque d'être durement touché, menaçant la sécurité alimentaire et les revenus des agriculteurs. L'éducation, autre bénéficiaire des fonds américains, pourrait-elle aussi connaître des perturbations.

Ce désengagement intervient alors que la politique étrangère expansionniste du nouveau président américain redessine les relations économiques avec l'Afrique. À l'heure où plusieurs États du continent cherchent à réduire leur dépendance aux financements étrangers, le Ghana se trouve confronté à un défi majeur : renforcer son autonomie budgétaire tout en préservant les acquis sociaux et économiques des dernières années.

INDUSTRIE AUTOMOBILE AU NIGERIA

Dangote élargit sa gamme de Peugeot assemblés localement

La société Dangote Peugeot Automobiles Nigeria Limited (DPAN) a ajouté le modèle Peugeot 3008 GT à sa gamme de véhicules assemblés au Nigeria, renforçant ainsi la diversification de l'offre automobile locale.



Dangote Peugeot Automobiles Nigeria Limited (DPAN) continue d'élargir sa gamme avec l'assemblage du Peugeot 3008 GT dans son usine Greenfield Ultima Assembly, située à Kaduna. Ce modèle rejoint les Peugeot 301, 5008 et 508 déjà produits localement, consolidant les efforts de diversification de l'industrie automobile nigérienne. Malgré ces avancées,

le secteur fait face à des défis majeurs. Le coût élevé de production rend les véhicules assemblés au Nigeria inaccessibles pour une grande partie de la population, qui préfère les voitures d'occasion importées. Les consommateurs à revenu élevé, quant à eux, privilégient les véhicules neufs importés, limitant ainsi le développement du marché local. Pour remédier

à cette situation, le gouvernement nigérien a mis en place un fonds de crédit de 20 milliards de nairas (environ 13,3 millions USD) en décembre 2024 afin de faciliter l'achat de véhicules assemblés localement.

Selon l'International Trade Administration des États-Unis, le Nigeria enregistre une demande annuelle de 720 000 véhicules, dont moins de 20

% sont produits sur place. Les importations de véhicules d'occasion ont explosé, passant de 325,05 milliards de nairas en 2022 à plus de 1 000 milliards en 2023, soit une hausse de 226,46 % en un an, selon le National Bureau of Statistics.

DPAN est une coentreprise impliquant Stellantis, les gouvernements des États de Kano et de Kaduna, ainsi que Dangote Industries. Son usine de Kaduna a une capacité de production de 120 véhicules par jour. Par ailleurs, une autre usine du groupe, CKD Dangote Sinotruk West Africa Ltd (DSWAL), basée à Lagos, produit jusqu'à 10 000 camions lourds, moyens et légers par an.

TCHAD/TÉLÉCOMS

Le président Déby presse Airtel d'améliorer ses services

Face aux plaintes persistantes sur la qualité des services télécoms, le président Mahamat Idriss Déby Itno a rencontré ce 12 février, Anwar Soussa, responsable des opérations régionales d'Airtel Africa. L'objectif : exiger des améliorations et une extension de la couverture réseau de l'opérateur.

Les abonnés tchadiens subissent depuis plusieurs mois une détérioration des services télécoms, ponctuée par des pannes majeures et des interruptions prolongées. En octobre 2024, une coupure d'Internet de 24 heures suivie d'une panne des services voix, SMS et Internet d'Airtel avait exacerbé la frustration des usagers. Déjà en 2023, l'opérateur avait écopé d'une amende de 5 milliards de francs CFA (7,9 millions \$) pour manquements à ses obligations.

Sous pression gouvernementale,

Airtel Tchad a promis de faire de 2025 une année d'amélioration de la qualité de service. L'opérateur a présenté des projets pilotes à l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) et prévoit des investissements pour renforcer ses infrastructures, notamment à N'Djamena et dans les zones mal couvertes.

L'enjeu est stratégique : Airtel, qui fait face à la concurrence de Moov Africa Tchad (leader avec 55 % de parts de marché), pourrait tirer avantage d'une meilleure qualité de service. Dans un pays de 18,2 millions d'habitants où le taux de pénétration d'Internet reste faible (12,2 % contre 38,9 % pour la téléphonie mobile), l'amélioration des réseaux 3G et 4G (actuellement à 68 % et 36 % de couverture) pourrait renforcer la position de l'opérateur sur le marché.

DYNAMISER LES MARCHÉS FINANCIERS

Une opportunité pour la croissance en CEMAC

Dans une interview accordée au média économique le Directeur Général Mokom Ndi Ndzah de Stoneshed Asset Management, plaide pour un marché financier plus inclusif et structuré. Il met en avant l'importance de l'éducation financière et des opportunités d'investissement accessibles à tous, des entreprises aux particuliers.

Les marchés financiers jouent un rôle clé dans le financement du développement. En facilitant l'accès aux capitaux, ils permettent aux entreprises de croître, aux gouvernements de financer des infrastructures sans alourdir la pression fiscale et aux citoyens de faire fructifier leur épargne. Pourtant, en CEMAC, ces marchés restent sous-exploités.

Mokom Ndi Ndzah identifie plusieurs axes d'amélioration notam-



Mokom Ndi Ndzah, Directeur Général de Stoneshed Asset Management

ment la diversification des produits financiers ; aller au-delà des obligations d'Etat pour inclure des actions et des fonds d'investissement ; la réduction des délais réglementaires : les lenteurs administratives freinent les opportunités ; une édu-

cation financière renforcée : Trop d'investisseurs potentiels restent à l'écart par manque de connaissances ; une fluidification des flux de capitaux : Une meilleure intégration régionale attirerait davantage d'investisseurs.

Plutôt que de dépendre uniquement des prêts bancaires, les entreprises et gouvernements peuvent explorer d'autres voies pour lever des fonds : les obligations d'entreprise : un outil permettant aux entreprises de lever des fonds via des investisseurs ; l'introduction en bourse : une solution pour financer une expansion durable ; les fonds d'investissement en infrastructures : mobiliser des capitaux privés pour financer des projets clés.

Laisser son argent en banque entraîne une perte de valeur face à l'inflation. Mokom Ndi Ndzah recommande les fonds communs de placement, accessibles dès 10 000 FCFA. « Un placement de 500 000 FCFA dans des obligations ou des fonds peut générer des rendements impressionnants sur plusieurs

années », souligne-t-il.

Le financement des infrastructures et de l'énergie est essentiel pour le développement. Plutôt que de dépendre uniquement des financements publics, des solutions comme les obligations d'infrastructure et les fonds d'investissement spécialisés permettraient d'accélérer les projets de grande envergure.

Mokom Ndi Ndzah appelle à une évolution vers un marché financier plus fluide, où les entreprises peuvent lever des capitaux avec facilité, où les investisseurs ont confiance et où chacun peut accéder à des opportunités d'investissement. "Les marchés financiers ne sont pas réservés aux grandes entreprises. Ils peuvent bénéficier à tous", conclut-il.

Bougna Etroukan Z. R

TITRES DU CAMEROUN 2025

La COBAC accorde une pondération de risque nulle

Le 13 février 2025, à Douala, le ministre des Finances, Louis Paul Motazé, a dévoilé aux établissements de crédit et aux investisseurs institutionnels le programme de financement du Cameroun pour l'exercice 2025.

Avec un objectif de mobilisation de 380 milliards FCFA sur le marché domestique, l'Etat bénéficie d'un soutien majeur de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC), qui a accordé une pondération de risque nulle aux titres publics du pays. Une décision qui favorise l'attractivité des emprunts souverains camerounais et renforce la profondeur du marché financier sous-régional.

L'annonce du ministre des Finances marque une étape décisive pour l'accès du Cameroun au financement domestique. Grâce à cette pondération de risque nulle, les banques locales pourront prêter plus facilement à l'Etat sans avoir à constituer des réserves de fonds propres supplémentaires, une contrainte qui pesait sur leur participation aux émissions de titres publics. Cette décision vient alléger significativement les conditions de refinancement du Cameroun et pourrait dynamiser le marché obligataire en Afrique centrale.

Jusqu'en octobre 2024, le Cameroun se voyait attribuer une pondération de 85 %, ce qui imposait aux banques des restrictions dans leur exposition à la dette souveraine. La révision de ce taux par la COBAC s'avère donc être un signal positif pour la confiance des investisseurs et le renforcement de la liquidité sur le marché. Toutefois, cette mesure interroge sur



les critères qui ont guidé la décision du régulateur, d'autant plus que le pays ne satisfait pas pleinement aux critères de convergence macroéconomique, notamment en matière de déficit budgétaire et d'endettement.

La pondération nulle sur les titres souverains camerounais pourrait inciter d'autres pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) à revendiquer un traitement similaire. Le Gabon, dont la pondération de risque atteignait 100 %, espère notamment bénéficier d'une réévaluation par la COBAC afin de faciliter son accès au financement. Cette dynamique pourrait renforcer l'intégration des marchés financiers sous-régionaux, à condition que le régulateur clarifie les critères d'attribution de ces ajustements.

Si cette décision représente une opportunité pour le Cameroun, elle pose aussi des questions sur la gestion des risques liés à l'endettement. Une flexibilité accrue dans l'accès aux financements publics pourrait encourager une augmentation de la dette souveraine, né-

cessitant une rigueur accrue en matière de gestion budgétaire et d'optimisation des ressources publiques. De plus, il conviendra d'évaluer l'impact de cette mesure sur la stabilité financière à long terme, notamment sur l'équilibre du secteur bancaire régional.

Enfin, cette initiative met en lumière la nécessité pour le Cameroun d'accompagner cette facilité d'accès au financement par des réformes structurelles favorisant la diversification de l'économie, l'amélioration de la gouvernance budgétaire et le renforcement des capacités productives. Une approche proactive sera indispensable pour garantir que ces nouveaux instruments de financement contribuent effectivement au développement durable et à la résilience économique du pays.

Ainsi, la décision de la COBAC ouvre de nouvelles perspectives pour le financement public camerounais, mais impose en parallèle une gestion prudente des risques afin d'assurer une croissance économique soutenable.

Dagoro Etroukan

PRODUCTION PÉTROLIÈRE

Obligation « SNPC 6.5% net 2024-2029 »

Afin de renforcer sa production pétrolière et optimiser ses capacités d'exploration, la Société nationale du Pétrole du Congo (SNPC) prévoit le forage de 22 nouveaux puits en 2025. Pour financer ces opérations, l'entreprise publique lance une levée de fonds ambitieuse sur le marché financier sous-régional.

Pour renforcer sa production pétrolière et optimiser ses capacités d'exploration, la SNPC s'est lancée dans une levée de fonds majeure à travers une émission obligataire baptisée « SNPC 6.5% net 2024-2029 », avec un objectif de mobilisation de 100 milliards de FCFA. Cette somme servira à financer le développement du permis d'exploitation de Kouakouala (17,3 milliards de FCFA) et du permis d'exploration de Nanga 1 (90,2 milliards de FCFA), représentant un investissement total de 107,6 milliards de FCFA.

L'opérateur pétrolier vise à renforcer ses capacités en portant la production nationale à un niveau supérieur, actuellement évaluée à 260 899 barils par jour. Selon Maixent Raoul Ominga, Directeur général de la SNPC, ce financement permettra également la maintenance des puits existants et la diversification des infrastructures de forage.

Dans l'optique d'attirer des investisseurs, la SNPC a organisé un roadshow du 10 au 12 février 2025 à Brazzaville, Libreville et Douala, afin de promouvoir son offre. L'émission obligataire, dont la période de souscription s'étend du 23 décembre 2024 au 27 février 2025, affiche un prix nominal fixé à 10 000 FCFA par obligation, avec une souscription minimale de 150 obligations.

Pour garantir le succès de cette levée de fonds, un consortium de sociétés de bourse a été constitué, dirigé par LCB Capital, filiale du Groupe BMCE Bank. BGFIBourse, acteur majeur des marchés financiers africains, ainsi que Premium Capital Securities, société de bourse congolaise, accompagneront également l'opération.

Avec cette initiative, la SNPC démontre son ambition d'accroître la production pétrolière congolaise tout en assurant une gestion stratégique des ressources énergétiques du pays.

EU



Maixent Raoul Ominga, directeur général de la SNPC

INTÉGRATION BANCAIRE EN CEMAC

L'agrément unique des banques entre opportunités et défis pour l'économie sous-régionale

Depuis le 1er janvier 2025, les banques de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) peuvent ouvrir des succursales dans tous les pays membres avec un seul agrément.

Cette réforme, adoptée par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC), simplifie l'expansion des banques et stimule l'intégration financière. Toutefois, elle soulève des interrogations sur son impact sur la compétition bancaire, la stabilité du système financier et le financement de l'économie régionale.

L'agrément unique permet aux banques d'éviter des démarches administratives complexes pour s'implanter dans d'autres États de la CEMAC (Gabon, Cameroun, Tchad, Congo, Guinée équatoriale et Centrafrique). Inspiré du modèle de l'Union économique et monétaire



Un guichet de banque

ouest-africaine (UEMOA), ce dispositif devrait favoriser une meilleure allocation du capital et dynamiser la concurrence entre les établissements financiers. Avec un marché potentiel de 60 millions de consommateurs, les banques pourraient élargir leur réseau et proposer des services financiers plus diversifiés.

Malgré ces perspectives positives, la réforme pourrait renforcer la domination des grands groupes bancaires tels que BGFI, Ecobank, UBA et Société Générale, qui détiennent déjà plus de 80 % des actifs bancaires de la région. Les banques locales, souvent moins capitalisées et plus vulnérables, pour-

raient être évincées, ce qui réduirait la diversité des offres et fragiliserait la stabilité financière du système bancaire sous-régional.

L'un des enjeux majeurs réside dans la gestion des risques systémiques. Une crise bancaire dans un pays pourrait se propager rapidement à l'ensemble de la CEMAC, notamment en raison des interconnexions financières accrues. En 2023, seuls 36 établissements sur 54 respectaient les normes minimales de fonds propres, ce qui soulève des préoccupations sur la résilience du secteur face à une crise éventuelle. La COBAC devra donc renforcer sa surveillance pour anticiper déséquilibres et chocs financiers.

L'agrément unique pourrait-il faciliter l'accès au crédit pour les entreprises et les particuliers ? Si la simplification administrative permet une expansion rapide des banques,

cela ne garantit pas une amélioration des conditions de financement. En 2023, près de 27 % des actifs bancaires étaient investis dans des obligations d'État, limitant les ressources disponibles pour le crédit au secteur privé. De plus, les taux d'intérêt élevés (9 à 12 %) freinent l'investissement des PME et des entrepreneurs. La réforme doit donc s'accompagner de mesures incitatives pour encourager le financement de l'économie productive.

L'instauration de l'agrément unique marque une avancée majeure vers l'intégration bancaire en CEMAC. Toutefois, pour maximiser ses bénéfices et limiter les risques, une harmonisation réglementaire plus poussée et un renforcement de la supervision bancaire s'imposent. L'objectif final reste de créer un système financier plus inclusif, compétitif et capable de soutenir le développement économique régional.

ALERTE À L'ESCROQUERIE FINANCIÈRE EN ZONE CEMAC

Un danger pour l'économie sous-régionale



Siège social de la BEAC

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) met en garde contre un faux appel d'offres circulant sur les réseaux sociaux, promettant un financement massif de projets à hauteur de 100 milliards FCFA. Derrière cette arnaque bien orchestrée se cache une tentative de manipulation économique qui menace la stabilité financière de la sous-région.

La BEAC a lancé une alerte formelle concernant une escroquerie d'ampleur qui imite maladroïtement ses communications officielles. Dans un communiqué signé par son gouverneur, Yvon Sana Bangui, l'institution dénonce un faux appel d'offres promettant un financement de projets sous-régionaux contre une contrepartie financière. Cette annonce frauduleuse a été largement diffusée sur les réseaux sociaux, exploitant la crédibilité de la banque centrale.

Le gouverneur de la BEAC rappelle que l'institution ne finance directement aucun projet et que ses interventions monétaires sont exclusivement destinées aux banques et établissements de crédit de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Le document en circulation pré-

tend s'adresser à toute personne physique ou morale capable de porter un projet à long terme, ce qui constitue une incohérence flagrante avec les pratiques réelles de la BEAC.

Face à cette tentative de tromperie, la banque centrale invite les populations à vérifier scrupuleusement les informations via ses canaux officiels, notamment son site internet. L'institution annonce également qu'elle envisage des poursuites judiciaires contre les auteurs de cette fraude et ceux qui en assurent la diffusion, afin de préserver sa crédibilité et la confiance des investisseurs.

Cet incident met en évidence un problème majeur : l'inculture financière d'une grande partie des populations de la sous-région. La prolifération d'arnaques de ce type souligne l'urgence d'une meilleure éducation économique et bancaire. Sensibiliser les citoyens aux règles de fonctionnement du système financier est un impératif pour éviter que de telles manœuvres ne prospèrent, menaçant la stabilité économique de toute une région.

Yveline M. Douala

CONSEIL DES ORDRES COMMUNAUTAIRES DE LA CEMAC

Entre reconnaissance et modernisation

Le 17 février 2025 à Douala, s'est tenue une réunion du Conseil des ordres communautaires de la CEMAC en vue de préparer la cérémonie de décoration des États membres qui œuvrent pour l'intégration sous régionale

Depuis 2003 que les textes du Conseil des ordres communautaires de la CEMAC avaient été adoptés, ils n'ont jamais connu une modification. Il est temps selon certaines indiscretions qu'ils connaissent un toilettage pour la transparence de la cérémonie de décoration des États membres qui œuvrent pour l'intégration de la sous-région. Une cérémonie qui aura lieu mais dont la date n'a pas été encore communiquée. C'est en prélude à celle-ci, que s'est tenue à Douala, ce 17 février 2025, une réunion du Conseil des ordres communautaires de la CEMAC. Au menu des échanges, il était question pour cet organe qui décore chaque année, les acteurs de la CEMAC qui militent pour la facilitation de l'intégration sous régionale, de voir dans quelle mesure préparer la cérémonie de décoration des responsables des États, institutions et agents d'exécution en première ligne pour l'intégration de la sous-région et par ailleurs voir dans quelles mesures les textes qui sous tendent l'organisation de la dite cérémonie peuvent être toilettés

Les échanges portant sur la préparation de la cérémonie, les mesures et les recommandations ont été prises pour une organisation sans faille. Dans les prochains jours des informations fixant le lieu et la date seront communiquées. Mais quant aux textes qui régissent le fonctionnement de la cérémonie de décoration, des questions ont été soulevées et ont retenues l'attention des uns et des autres. Celles-ci portaient sur la transparence des critères de sélection des nominés à cette



cérémonie et l'examen des candidatures. Face à ce questionnement peut-on dire que cette cérémonie honore valablement ceux qui œuvrent pour l'intégration sous régionale ? « Pour la crédibilité de cette cérémonie, il s'agit d'abord de revoir les critères de sélection, examiner les candidatures venues des États avec objectivité, classer par ordre de priorités les institutions et des agences d'exécution actives qui œuvrent pour l'intégration sous régionale avant d'aller à la cérémonie », nous a-t-on confié. Il faut dire que la révision des textes en vigueur se pose avec acuité. Il faut reconnaître que les textes portant sur les critères de sélections des États, institutions et agents d'exécution datent de 2003. Le cadre est déjà obsolète. Selon le grand chancelier des Ordres « On doit moderniser les textes pour répondre aux réalités de la sous région. Les textes ont besoin d'être réactualisés compte tenu de certains points à l'ordre du jour et c'est surtout le but de cette réunion. Mais nous sommes déjà entrain de corriger certains points pour nous rattraper afin d'être en phase avec les us et coutumes pratiqués dans nos États » a-t-il souligné.

Arnaud Ndi

PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE FINANCEMENT DE L'ÉTAT POUR L'EXERCICE 2025

Les stratégies dévoilées pour soutenir le développement du Cameroun

Le 13 février 2025 à Douala, la cérémonie officielle de présentation du programme de financement de l'Etat pour l'exercice 2025 dévoile un programme de financement 2025 ambitieux pour soutenir le développement du Cameroun

Dans un contexte économique mondial en constante évolution, le Cameroun réaffirme sa volonté de mobiliser des ressources essentielles pour soutenir son développement. Sous la présidence du ministre des Finances, Louis Paul Motazé, cette rencontre a

rassemblé les acteurs du secteur financier, les investisseurs et les partenaires stratégiques autour d'une ambition commune : garantir un financement efficace et durable des projets nationaux.

À travers une stratégie fondée sur la diversification des instruments financiers, l'inclusion des investisseurs locaux et la digitalisation des mécanismes de souscription, le gouvernement entend relever le défi de la mobilisation de 380 milliards FCFA. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la Stratégie Nationale de Déve-

loppement (SND30), avec pour objectif d'accélérer la transformation économique et d'optimiser la soutenabilité des finances publiques.

Quels leviers activer pour garantir le succès de cette ambition ? Quelles innovations pour renforcer l'attractivité des titres publics ? Autant de questions stratégiques qui ont guidé les échanges lors de cette journée décisive pour l'avenir financier du Cameroun, et partant de la sous-région Cemac.

FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT AU CAMEROUN

Un programme de financement 2025 ambitieux

Lors d'une cérémonie officielle tenue à Douala le 13 février dernier, le ministre des Finances Louis Paul Motazé, a présenté les orientations du programme de financement de l'Etat pour l'exercice 2025.

Avec une ambition renouvelée, le gouvernement mise sur une levée de fonds de 380 milliards FCFA destinés à soutenir des projets stratégiques. Un défi de taille dans un contexte économique mondial incertain.

Le gouvernement camerounais a réaffirmé sa volonté de renforcer le marché financier et de mobiliser les ressources nécessaires au développement du pays. Lors de son allocution d'ouverture, le ministre des Finances a mis en avant les performances réalisées en 2024, notamment la levée de plus de 1 153 milliards FCFA sur le marché monétaire. Fort de ce succès, l'objectif pour 2025 est de mobiliser 380 milliards FCFA à travers l'émission de titres publics.

Cette stratégie repose sur plusieurs axes clés : diversification des instruments financiers, allongement des maturités des obligations, renforcement de la qualité de



Louis Paul Motazé, Ministre des Finances

la signature du Cameroun sur les marchés, et développement du marché secondaire. Ces mesures visent à garantir une meilleure absorption des financements et une soutenabilité à long terme.

Par ailleurs, le ministre a mis en exergue les défis à relever pour accroître la participation des investisseurs institutionnels et individuels, tout en consolidant la confiance des marchés. "Nous devons imaginer et

mettre en place des solutions novatrices pour capter l'épargne intérieure et l'orienter vers des investissements productifs", a-t-il souligné, insistant sur l'importance de la digitalisation et de l'inclusion financière.

Les fonds mobilisés en 2025 seront affectés à des secteurs stratégiques tels que les infrastructures routières, minières, énergétiques et sociales, en alignement avec la

Stratégie Nationale de Développement (SND30). Le ministre a également rappelé que le Cameroun maintenait un endettement modéré, à 42 % du PIB, bien en deçà du seuil des 70 % fixé par la CEMAC, une garantie de la soutenabilité de la dette.

Toutefois, certains obstacles persistent. La durée des titres d'émission continue de baisser, alors que les taux d'intérêts moyens pondérés connaissent une augmentation, passant de 2,67 % en 2020 à 6,33 % à fin 2024. De plus, le taux de couverture des émissions a chuté, posant la question de l'attractivité des titres camerounais sur le marché monétaire de la BEAC.

Face à ces défis, le gouvernement envisage une harmonisation de la fiscalité des titres publics et la création de nouveaux produits financiers plus adaptés aux besoins du marché. La digitalisation de l'épargne, qui permettrait à chaque citoyen d'investir en un clic, fait aussi partie des pistes explorées.

Avec un programme de financement ambitieux, le Cameroun pourra-t-il relever le pari de l'efficacité et de la soutenabilité financière en 2025 ?

Emmanuel Um

FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT AU CAMEROUN

Mobiliser l'épargne locale

Lors des discussions thématiques organisées à Douala le 13 février 2025, les acteurs financiers et institutionnels ont mis en lumière l'importance de la mobilisation de l'épargne locale pour soutenir les projets de développement du Cameroun. Cet enjeu stratégique vise à renforcer l'inclusion financière et à optimiser l'utilisation des ressources internes, en s'appuyant sur des propositions concrètes et des engagements forts du ministère des Finances.

Au cours de la clôture des discussions, Monsieur MOH TANGONGHO Sylvester, Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire, a défini trois axes majeurs pour concrétiser cette ambition : l'implication des compagnies d'assurances et des fonds de pension, la digitalisation du marché financier et l'inclusion



MOHTANGONGHO Sylvester, Directeur Général du Trésor

des investisseurs individuels.

D'une part, l'engagement accru des compagnies d'assurances et des fonds de pension pourrait consolider la résilience du marché obligataire. En adaptant la réglementation et en diversifiant les instruments financiers, ces insti-

tutions seront davantage incitées à investir dans les obligations émises par l'Etat.

D'autre part, la digitalisation du processus de souscription des titres publics apparaît comme un levier essentiel. En facilitant l'accès à l'investissement via des plate-

formes numériques et en réduisant les coûts de transaction, cette modernisation permettra de rendre les titres publics plus attractifs et accessibles à un plus grand nombre d'investisseurs.

Enfin, l'inclusion financière et le micro-investissement doivent jouer un rôle déterminant. Grâce aux fintechs et aux solutions de paiement mobile, les citoyens, y compris ceux issus des zones non bancarisées, pourront investir selon leurs moyens dans les obligations étatiques, contribuant ainsi directement au financement du développement national.

Au terme des discussions, le ministère des Finances a annoncé plusieurs engagements décisifs visant à traduire ces recommandations en actions concrètes : la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire facilitant l'investissement citoyen dans les pro-

jets de développement ; le lancement de campagnes de sensibilisation pour encourager l'épargne et l'investissement ; la création de mécanismes de financement participatif garantissant transparence et sécurité ; le renforcement des partenariats entre l'Etat, les investisseurs institutionnels et les fintechs pour accélérer l'inclusion financière ; l'établissement d'un système de suivi rigoureux des projets financés par l'épargne locale afin d'assurer leur efficacité et leur impact économique.

Cette initiative marque une étape décisive dans la stratégie de financement du développement au Cameroun. L'enjeu réside désormais dans la mise en œuvre effective de ces engagements, afin de faire de l'épargne locale un moteur incontournable de la croissance économique nationale.

Bougna Etroukan Z. R.

MOBILISATION DE L'ÉPARGNE LOCALE

Une source de financement pour l'Etat

Au cours des discussions thématiques en marge à la cérémonie de présentation du plan de financement de l'Etat pour l'exercice 2025, le 13 février dernier à Douala, la communauté des investisseurs a présenté l'épargne locale comme une stratégie d'attraction et un levier pour la modernisation du financement des économies

Cela ne fait plus l'ombre d'aucun doute. La mobilisation de l'épargne locale est une source de financement des projets de développement. L'Etat du Cameroun pour atteindre les objectifs de la SND30, doit considérer l'épargne locale comme une source de financement des projets inscrits dans la loi de finance 2025.

Pour mobiliser cette épargne locale, l'Etat doit faire appels aux investisseurs institutionnels tels que les caisses de retraite, les compagnies d'assurances, les microfinances, les spécialistes en valeur du trésor qui sont des banques agréées et sans oublier tous les agents économiques. Pour



Alain Noël Olivier Mekulu Mvondo Akame, DG de la Cnps

M. Djobloma, Directeur de la caisse de retraite de la Beac, l'épargne locale est une source de financement stable : «la caisse deretraite de la Beac représente 235 milliards de frs CFA d'actifs, une source de financement stable, qui contribue à la stabilité de l'économie de la Cematic. Nous exhortons d'autres à créer à travers les différents corps de métiers des caissessupplémentaires de retraite ». Quant au Directeur de la CNPS,

il précise que « l'Etatdevraitmettre sur pied des mesures incitatives qui visent à la sécurisation et la rentabilisation des titres publics afin de renforcer la participation des acteurs au marché des titres publics. L'Etat a besoin des financements stables et les investisseurs institutionnels ont des ressources stables »

Digitalisation : mode de souscriptions des titres publics

Pour l'attraction des petits épargnants, la digitalisation vise à attirer l'épargne informelle locale pour financer le développement. Les applications telles que EJARA développée Mme Nelly Chatue Diop et Makeda Asset management facilitent l'attraction du secteur informel représentant aujourd'hui plus de 1000 milliards de frs CFA et près de 12 millions de potentiels investisseurs. Cette stratégie consiste à faciliter les souscriptions à partir d'un téléphone mobile. Cette digitalisation contribue à la réduction de 80% du volume des titres publics encore détenus par les banques. Comme avantage, la digitalisation des émissions permet d'élargir la base d'investisseurs par la démocratisation de l'accès aux titres et l'attraction des ressources de la diaspora. Il faut reconnaître que la digitalisation pose un problème de confiance des acteurs de l'épargne informelle locale. L'absence de communication ou d'une éducation financière et la non transparence sur l'activité digitale menacent

cette mobilisation de l'épargne locale à travers ces fintech.

L'inclusion financière et micro investissement : une nouvelle opportunité pour les populations non bancarisées

L'objectif est de canaliser l'épargne informelle vers les titres publics. Celui-ci ressort des difficultés d'ordre règlementaire, prudentiel et culturel tant pour les établissements de microfinance que les établissements de paiement. La mobilisation de l'épargne locale pour financer les projets de développement met en œuvre un cadre pratique des émissions des titres. L'ensemble des acteurs doit continuer à travailler dans la recherche des solutions optimales. L'élargissement de la base des investisseurs demeure le cheval de bataille. Un potentiel important de liquidités se trouve dans cette zone qu'il faut mobiliser et canaliser avant de recourir à l'appui extérieur par l'attraction de nouveaux investisseurs.

Arnaud Ndi

PROGRAMME DE FINANCEMENT 2025

Louis Paul Motaze expose les grandes lignes

Le 13 février à Douala, lors de la présentation du programme de financement de l'Etat pour l'exercice 2025, le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, a exposé les grandes orientations économiques destinées à renforcer la résilience et la prospérité du Cameroun. Il a réaffirmé la détermination du gouvernement à soutenir des projets structurants tout en préservant une gestion budgétaire rigoureuse et durable.

Jeudi 13 février dernier, lors d'une rencontre à Douala avec les principaux partenaires du marché des capitaux que sont les banques, les compagnies d'assurances, les sociétés de gestion d'actifs, plus connues sous l'appellation de "Spécialistes en valeur du trésor", le ministre des Finances Louis Paul Motaze, a dévoilé les grandes lignes du programme de financement de l'Etat pour l'exercice 2025. Ce plan vise à renforcer la résilience économique et à soutenir la prospérité du pays tout en maintenant une gestion budgétaire rigoureuse et durable.

L'objectif est de lever 380 milliards de FCFA sur le marché des capitaux pour financer les projets structurants inscrits dans la Loi de finances. Cette somme devrait contribuer à combler le besoin en financement de l'Etat, qui se chiffre cette année à 1795 milliards de FCFA.

En plus de cette émission de titres publics, l'Etat prévoit d'autres sources de financement, telles que des tirages extérieurs sur projets (840 milliards), des financements



Le Ministre Louis Paul Motaze

bancaires (220,6 milliards), des appuis budgétaires du programme économique et financier (165 milliards) et des financements exceptionnels (189,4 milliards).

Les titres publics, qui seront émis sous forme d'Obligations de Trésor Assimilables (OTA) et de Bons de Trésor Assimilables (BTA), serviront à couvrir une partie de ces besoins. Lors de sa présentation, le ministre a rappelé que ces ressources seront allouées au financement de projets dans divers secteurs, notamment les infrastructures routières, l'énergie, les mines et les services sociaux.

Un enjeu majeur reste la gestion des taux d'intérêt. Selon Motaze, les rendements des BTA ont connu une hausse significative ces dernières années, passant de 2,67% en 2020 à 6,33% en 2024, marquant une augmentation de plus de 100%. Cette évolution est liée à plusieurs facteurs, dont les condi-

tions économiques mondiales, les taux d'intérêt régionaux et la concurrence d'autres pays africains en quête de financements similaires.

Pour faire face à ces défis, le gouvernement camerounais compte sur une diversification des instruments financiers, en particulier avec l'allongement des maturités des titres, ce qui permettra de mieux gérer la dette publique à long terme. Une stratégie de refinancement optimisée et une amélioration de la qualité de signature de l'Etat sont également envisagées pour garantir la crédibilité du pays sur les marchés internationaux.

Grosso modo, le programme de financement 2025 du Cameroun met l'accent sur l'innovation et l'adaptabilité afin de répondre aux besoins croissants de financement tout en assurant une soutenabilité à long terme de la dette publique.

Carmen BELINGA

MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

Urgence d'attirer de nouveaux investisseurs

Le Cameroun, confronté à une difficulté croissante pour mobiliser des fonds sur le marché sous-régional des titres publics, espère diversifier ses sources de financement.

S'exprimant à Douala lors des discussions thématiques sur la mobilisation de l'épargne locale pour financer le développement du Cameroun, Sylvester Moh Tangongho, directeur général du trésor, de la coopération financière et monétaire a appelé à une refonte du marché des capitaux. Pour lui, il est urgent d'élargir la base des investisseurs et moderniser les outils de souscription. Il a proposé d'impliquer davantage les compagnies d'assurance, les petits épargnants et les populations non bancarisées, pour répondre aux besoins croissants de financement du Cameroun.

Depuis quelques années, les pays de la Cematic, dont le Cameroun, peinent à lever des fonds sur le marché des titres publics, notamment en raison de la domination des banques, qui détiennent environ 80% des titres émis. Ce phénomène a conduit à un durcissement des conditions du marché, ainsi qu'à une stagnation du marché secondaire, où d'autres investisseurs pensent que les banques pourraient intervenir.

Sylvester Moh a mis en évidence les conséquences de cette situation, notamment l'augmentation du coût de la dette publique et la diminution de la maturité des titres souverains. "Nous constatons, avec une acuité croissante, le renchérissement du coût du financement de notre dette publique, le raccourcissement de la maturité moyenne des titres sou-

verains". Selon lui, bien que le système bancaire camerounais soit résilient, il atteint ses limites en matière d'engagement sur les titres souverains. Cette concentration de la dette dans les bilans bancaires représente un problème structurel, celui de la diversification des investisseurs.

Dans cette optique, le gouvernement mise sur une implication plus forte des investisseurs institutionnels. En particulier, les compagnies d'assurance et les fonds de retraite, tels que la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), sont considérés comme des acteurs stratégiques capables de mobiliser des ressources considérables. Sylvester Moh a cependant déploré que la participation des assureurs au financement souverain soit encore inférieure à son potentiel. Il appelle donc à la levée des obstacles freinant leur engagement, tout en proposant la création de produits financiers mieux adaptés, offrant des rendements attractifs et répondant aux exigences prudentielles des assureurs.

Carmen BELINGA



PLAN DE FINANCEMENT DE L'ETAT

380 milliards de frs cfa pour le développement

Ces fonds permettront le financement des projets de développement inscrits dans la loi de finance de l'exercice 2025

Depuis 2010, l'Etat du Cameroun intervient régulièrement sur le marché des capitaux et a levé un montant cumulé de 8646,03 milliards frs cfa soit 1206,27 milliards de frs cfa sur le marché financier sous régional, 1235,70 milliards de frs cfa sur les marchés financiers internationaux et 6204,06 milliards de frs cfa sur le marché monétaire de la Beac. Au cours de la même période l'Etat a procédé aux remboursements sans différé de date de 6899,77 milliards de frs cfa.

Fort de ce constat, le Trésor Public sera encore présent sur le marché des capitaux en 2025. En effet le chef de l'Etat, son excellence Paul Biya a donné au ministre des finances à travers le décret n° 2025/025 du 28 janvier 2025, l'habilitation à recourir à des émissions des titres publics d'un montant de 380 milliards frs cfa sur le marché des capitaux, destinées au financement des projets de développement inscrits dans la loi de finances.

Ces ressources devraient permettre à l'Etat de poursuivre et d'achever de nombreux projets



Joseph Dion Nguté, Premier ministre du Cameroun

dans les secteurs routiers, miniers énergétiques et sociaux. Parmi les projets à réaliser, le gouvernement prévoit la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement à l'horizon 2030, la poursuite de l'implémentation de la politique d'import substitution, la poursuite de la préparation et de la réalisation des grands projets de deuxième génération.

Au cours de son allocution de circonstance, le ministre de finance a présenté l'année 2024 comme étant « celle de tous les défis, mais celle de nombreux succès » et que « grâce aux réformes engagées sous la haute impulsion du chef de l'Etat et aux efforts de rationalisation et de consolidation budgétaire, le Cameroun a conclu avec

succès la 7ème revue du programme économique et financier avec le fonds monétaire internationale » Des prouesses qui montrent que l'Etat du Cameroun se porte bien sur le marché des capitaux.

Les perspectives macroéconomiques robustes

D'après le discours du ministre des finances, le Cameroun s'en sort plutôt bien dans les perspectives macroéconomiques. Avec une croissance projetée à 4,5 % sur la période de 2025-2027, une preuve de dynamisme et de la résilience de son économie. Un taux d'endettement maîtrisé à 42% du PIB en deçà de la limite 70% fixée par le Cemac confirmant la soutena-

bilité de sa dette et sa capacité à honorer ses engagements financiers avec responsabilité. Vue ces perspectives la banque mondiale prévoit une diminution de la dette publique qui devrait atteindre 36,3% du PIB d'ici fin 2025.

Le Cameroun a mobilisé sur le marché monétaire près de 1153,93 milliards de frs cfa soit une augmentation de 20,4 % par rapport à l'année précédente. Une occasion pour le ministre des finances de préciser que « 65 lignes dont 49 lignes de bons de trésor émis pour un montant global de 868,9 milliards. Sur le compartiment des obligations, nous avons émis 16 lignes pour des maturités allant de 2 à 10 ans pour un montant de 285,03 milliards de frs cfa ». Ces chiffres bruts, témoignent une confiance grandissante dans la signature du Cameroun et de l'attractivité de ses instruments financiers.

Défis à encore à relever

Il faut noter que les prouesses présentées par le ministre des finances restent néanmoins relatives. Lui-même il l'a reconnu dans son discours en martelant qu'« au regard des contraintes et obligations qui s'imposent au Trésor Public,

nous devons approfondir notre marché en accroissant sa capacité d'absorption et en renforçant ses fondamentaux ». Sur le marché monétaire de la Beac, la durée des titres et les taux de souscriptions continuent de baisser pendant que les taux de sortie continuent de progresser. Les taux d'intérêt moyen Pondéré des BTA qui étaient de 2,67 % en 2020 sont passés à 6,33% à fin 2024. Les taux de couvertures sont aussi passés de 206,98 % à 69,03 % Il en est de même des prix des Moyens Pondérés.

Le Cameroun devrait diversifier sa base des investisseurs en attirant davantage les acteurs institutionnels et individuels y compris au-delà de ses frontières. Développer un marché secondaire des actifs, essentiel pour offrir plus de liquidités aux investisseurs et améliorer la circulation des titres. Harmoniser la fiscalité des titres publics pour assurer un cadre plus attractif et compétitif. Explorer de nouveaux produits financiers afin d'adapter notre offre aux besoins changeants du marché. Promouvoir une mobilisation accrue de l'épargne locale notamment grâce à la digitalisation et aux innovations financières.

Arnaud Ndi

DIGITALISATION

Le gouvernement mise sur les transferts mobiles

Dans un monde où les transactions financières s'effectuent de plus en plus via des plateformes numériques et des applications mobiles, il est nécessaire que le marché obligataire s'adapte.

Pour un marché financier dynamique, le ministre des Finances et le directeur général du Trésor, de la coopération financière et monétaire recommandent de "promouvoir une mobilisation accrue de l'épargne locale, notamment grâce à la digitalisation et aux innovations financières". Concrètement, afin de garantir ses marges de manœuvres sur le marché des titres publics, l'Etat entend miser sur la digitalisation du mode de souscription (une opportunité pour faire participer la diaspora au financement des projets, Ndlr) et l'ouverture du marché à la population non bancarisée. Sur ce dernier volet, a-t-on appris au cours des discussions thématiques organisées le 13 février 2025 dans la capitale économique camerounaise, il est question de capitaliser sur la percée du Mobile Money dans le pays, ainsi que sur les différentes offres des fintechs.

« Si nous voulons démocratiser l'investissement dans la dette publique, nous devons lever les barrières d'accès pour les épargnants individuels. Dans un monde où les transactions financières s'effectuent de plus en plus via des plateformes numériques et des applications mobiles, il est impératif que notre marché obligataire s'adapte. Pourquoi un citoyen lambda ne pourrait-il pas souscrire à un titre



public aussi facilement qu'il effectue un paiement mobile ?», s'interroge le directeur général du Trésor.

Traditionnellement, la souscription d'émissions de titres sur les marchés des capitaux, qu'il s'agisse d'actions ou d'obligations, est un processus complexe, souvent fastidieux et chronophage. Les investisseurs, qu'ils soient institutionnels ou particuliers, doivent remplir des formulaires, fournir une documentation souvent lourde et attendre plusieurs jours, voire semaines, pour finaliser leur investissement. Ce modèle, hérité d'un temps où la technologie n'était pas encore omniprésente, peine à répondre aux exigences de rapidité et d'efficacité des acteurs modernes.

Un gain de temps et une simplification des démarches

L'un des principaux avantages de la digitalisation des souscriptions est sans conteste la simplification du processus. En passant par des plateformes en ligne sécurisées, les investisseurs peuvent désormais sous-

crire à des titres en quelques clics. Fini le temps des documents papiers à remplir et des allers-retours inter-

minables. Les interfaces numériques permettent une gestion fluide et instantanée des informations, réduisant ainsi les erreurs humaines et les délais de traitement.

Cela bénéficie aussi aux émetteurs, qui peuvent ainsi toucher un plus large éventail d'investisseurs en quelques heures, là où auparavant ils devaient se contenter d'un public restreint et de processus longs. L'accès à la liquidité est donc grandement facilité, d'autant plus que les plateformes numériques permettent de suivre en temps réel l'évolution de la demande, d'adapter les offres, et d'optimiser les coûts de gestion.

Sécurisation des opérations et réduction des risques

Mais la digitalisation ne se contente pas de rendre le processus plus rapide et moins coûteux. Elle permet également de renforcer la sécurité des transactions. Grâce à des technologies avancées telles que la blockchain, les informations sont sécurisées, traçables et infalsifiables. Chaque souscription est ainsi validée par des mécanismes cryptographiques qui garantissent son intégrité et protègent les investisseurs contre les risques de fraude.

CB

VALORISATION DES ACTEURS DU FINANCEMENT

Des distinctions lors de la soirée de clôture

Lors de la cérémonie de clôture de la présentation du plan de financement annuel de l'exercice 2025, les institutions financières et les acteurs du marché des valeurs du Trésor ont été récompensés pour leur dynamisme et leurs performances. Cette initiative vise à encourager l'innovation et à renforcer la compétitivité du secteur bancaire et financier au Cameroun.

La cérémonie de présentation du plan de financement annuel pour l'exercice 2025 a été l'occasion de mettre en lumière les institutions financières ayant marqué l'année par leurs performances exceptionnelles. Plusieurs distinctions ont été attribuées, reflétant l'engagement des banques et institutions financières dans le développement du marché financier camerounais.

Parmi les prix les plus prestigieux, la catégorie des meilleurs spécialistes en valeurs du trésor (SVT) 2024 a récompensé la So-

ciété Commerciale de Banque, Ecobank, et Société Générale Cameroun pour leur rôle stratégique dans la mobilisation des ressources. La meilleure progression SVT 2024 a été attribuée à UBA et CCA Bank, soulignant leurs efforts de croissance et d'adaptation aux exigences du marché.

L'innovation étant un levier clé dans le secteur financier, la SCB s'est distinguée en remportant le prix de la meilleure innovation 2024. Par ailleurs, la meilleure SVT étrangère a été attribuée à Union Gabonaise des Banques, reconnaissant ainsi l'implication d'acteurs régionaux dans le marché financier camerounais.

Les banques non SVT n'ont pas été en reste, avec City Bank, Banque Atlantique et Access Bank récompensées pour leur contribution au financement de l'économie. Quant aux médias économiques, leur rôle dans la vulgarisation des informations financières a été salué avec les distinctions décernées à Eco Matin, The Guardian Post

et Financier d'Afrique.

En outre, Afreximbank a été honorée en tant que meilleure banque de financement non SVT 2024, tandis que la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale a été désignée meilleur investisseur non institutionnel. Le secteur de l'assurance a également été représenté avec les prix remis à Allianz et Sanlam, confirmant leur rôle clé dans la couverture des risques et la protection des actifs économiques.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté de promouvoir l'excellence et l'innovation dans le secteur financier camerounais. Elle met en lumière les défis du financement de l'économie et la nécessité d'un écosystème bancaire performant, capable de soutenir la croissance et le développement du pays. L'événement a également permis de rappeler l'importance de l'approfondissement du marché financier, en favorisant des partenariats stratégiques entre les institutions locales et internationales.

MARCHÉ MONÉTAIRE

Le Cameroun mobilise 1153,93 milliards FCFA en 2024

Ces ressources ont soutenu de nombreux projets dans des secteurs stratégiques inscrits dans la Stratégie nationale de développement (SND30), tels que la formation du capital humain, la promotion de l'emploi, la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'État.

En 2024, le Cameroun a franchi un cap important sur le marché monétaire, mobilisant 1 153,93 milliards de FCFA. Cette somme représente une augmentation de 20,4% par rapport à l'année précédente, où le pays avait collecté 848,36 milliards de FCFA. Ces ressources ont soutenu de nombreux projets dans des secteurs stratégiques inscrits dans la Stratégie nationale de développement (SND30), tels que la formation du capital humain, la promotion de l'emploi, la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'État.

Lors de la présentation du plan de financement 2025 à Douala, le ministre des Finances a souligné que "l'année 2024 aura été celle de tous les défis, mais aussi celle de nombreux succès." Il a notam-



ment salué l'engagement des partenaires financiers et la diversification des instruments de financement, qui ont permis au pays de se distinguer à la fois sur le marché monétaire de la BEAC et sur le marché financier international.

En détail, en 2024, le Cameroun a émis 65 lignes de titres, dont 49 lignes de Bons du Trésor pour un montant total de 868,9 milliards de FCFA. Les émissions d'obligations, pour des maturités allant de 2 à 10 ans, ont atteint 285,03 milliards de FCFA. De plus, le

pays a honoré toutes ses échéances de remboursement à la date prévue, renforçant ainsi la confiance dans sa signature et l'attractivité de ses instruments financiers.

Cependant, le ministre a souligné que malgré ces résultats positifs, plusieurs défis demeurent, notamment la nécessité d'approfondir le marché, d'augmenter sa capacité d'absorption et de renforcer ses fondamentaux. Un constat a été fait concernant la baisse de la durée des titres et des taux de souscription, tandis que les taux de sortie continuent d'augmenter.

En effet, les taux d'intérêt moyens pondérés des Bons du Trésor (BTA) ont grimpé de 2,67% en 2020 à 6,33% à la fin de 2024, et les taux de couverture ont chuté de 206,98% à 69,03%.

La mobilisation des fonds a été rendue possible grâce aux efforts conjugués des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT), qui ont assuré la gestion des émissions de titres publics. Lors d'une cérémonie le 13 février, ces acteurs ont été récompensés pour leur rôle clé dans le succès de cette mobilisation.

Parmi les banques ayant marqué l'année 2024, la SCB Cameroun se distingue en première position avec une mobilisation totale de 247,32 milliards de FCFA, dont 68,38 milliards pour les titres à long terme et 178,94 milliards pour ceux à court terme. La banque a également réalisé des ventes pour un montant de 153,33 milliards de FCFA et des achats de 32,11 milliards de FCFA, tout en participant à cinq sessions de concertation avec les autorités.

En deuxième position, Ecobank Cameroun a également enregistré de solides performances avec une

mobilisation de 310,76 milliards de FCFA, dont 36,65 milliards pour les titres à long terme et 274,11 milliards pour ceux à court terme. Le volume des ventes de la banque a atteint 342,37 milliards de FCFA, tandis que ses achats s'élevaient à 77,51 milliards de FCFA. Elle a pris part à quatre sessions de concertation.

Enfin, la Société Générale Cameroun, qui dominait ce classement pendant quatre ans consécutifs, se retrouve cette année à la troisième place. Elle a mobilisé un total de 138,82 milliards de FCFA, incluant 10,52 milliards pour les titres à long terme et 128,3 milliards pour ceux à court terme. Avec des ventes de 265,72 milliards de FCFA et des achats de 212,72 milliards de FCFA, la banque a également participé à cinq sessions de concertation.

Ces résultats témoignent de la dynamique du marché monétaire camerounais, même si des efforts supplémentaires seront nécessaires pour renforcer sa résilience et sa capacité à soutenir les projets de développement du pays.

Carmen BELINGA

FINANCES PUBLIQUES

La SNH augmente ses financements d'urgence en 2025

Le gouvernement camerounais prévoit de renforcer le mécanisme de financement d'urgence en 2025, en augmentant les interventions de la Société nationale des hydrocarbures (SNH) pour couvrir des besoins exceptionnels, notamment dans les domaines de la souveraineté et de la sécurité. Cette mesure est détaillée dans le dernier rapport sur la situation et les perspectives économiques, sociales et financières, publié par le ministère des Finances.

Les interventions directes de la SNH, inscrites dans le budget de l'État, servent à financer des dépenses imprévues, particulièrement en matière de sécurité nationale. Bien que l'ampleur de ces dépenses soit généralement connue uniquement par la présidence de la République et les dirigeants de la SNH, leur volume devrait considérablement augmenter en 2025. Selon le rapport annexé à la loi de finances 2025, les achats de biens et services devraient enregistrer une hausse de 105,8 milliards de FCFA en valeur absolue, soit une augmentation



de 11,5 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse prend en compte plusieurs éléments, dont l'organisation des élections de 2025, les loyers des contrats de partenariat public-privé (PPP), ainsi que les charges liées à de nouveaux équipements et aux renforcements de certaines dotations, en particulier celles allouées à la sécurité.

Toutefois, cette politique budgétaire suscite des critiques du

Fonds monétaire international (FMI), bien que l'institution accompagne le Cameroun dans un programme économique et financier ambitieux. Dans ce cadre, le pays a déjà reçu 408,9 milliards de FCFA de prêts au 3 juillet 2024. Cependant, le décaissement de ces fonds est conditionné par le respect des engagements pris, notamment en matière de réformes structurelles et de gestion rigoureuse des finances publiques.

Le Cameroun peine à respecter certaines des exigences du FMI, notamment celles concernant les interventions directes de la SNH et les dépenses réalisées par des procédures exceptionnelles. Depuis 2021, le pays n'a pas respecté trois des cinq objectifs fixés par le FMI, notamment les plafonds sur les arriérés de paiement intérieurs, les interventions directes de la SNH, et la part des dépenses exécutées par des procédures exceptionnelles. Par exemple, en 2021, les interventions directes de la SNH ont atteint 138 milliards de FCFA à fin juin, dépassant largement le plafond de 100 milliards fixé par le FMI. En 2022, malgré des limites de 40 milliards à fin mars et 80 milliards à fin juin, ces interventions ont totalisé 91,9 milliards à la mi-année.

Le gouvernement justifie ces dépassements par la persistance des défis sécuritaires et les subventions sur les prix des carburants, qui ont nécessité des dépenses imprévues et urgentes.

CB

La Lettre Sarl

- Société spécialisée dans la communication des marchés des capitaux
(Appels publics à l'épargne, émission des bons de trésor, etc.)
- Edition des journaux (La Lettre de la Bourse et Kasa'o)

Directeur Général
Salomon Douala Epale

La Lettre de la BOURSE

Journal de l'Economie et de la Finance
Tél. : (237) 696 49 24 40
E-mail : lalettrebourse@gmail.com

Directeur de la Publication
Salomon Douala Epale
Tél. (237) 223.41.12.57
- 677.53.20.32
E-mail : salomondoualepale@gmail.com

Gabon
Isaac Makanga
Tél. +241 627 80 606

Tchad
Mercile Fils
Tél. +235 66 30 73 75

Service commercial et marketing
Dieudonné Seh
(237) 696 04 51 50

Infographie
Ingenieur Joseph Moussi
(237) 674.06.64.24
(237) 698.52.32.11
E-mail : joemoussi@gmail.com

Impression
JV Graf, Yaoundé

Distribution
Cameroun
Fedipress

Gabon
Sogapresse

Tchad
Hisseine Mersile Atti
Mahamat

Journal de l'Economie et des Marchés

Maintenez le lien, abonnez-vous à la version numérique

La Lettre de la BOURSE

Tél. : (237) 696 49 24 40
E-mail : lalettrebourse@gmail.com
Retrouvez nous sur ekiosque.com

CRYPTOMONNAIES EN AFRIQUE

La Centrafrique et les cryptos : une ambition en chute libre ?

Malgré des ambitions affichées de modernisation économique via la blockchain, les initiatives crypto de la Centrafrique peinent à convaincre. Le dernier projet en date, le memecoin \$CAR, a connu un effondrement spectaculaire, soulevant de nombreuses interrogations sur la stratégie adoptée par le pays. En parallèle, le succès relatif du \$TRUMP aux États-Unis met en lumière les limites des expériences africaines.



Faustin Archange Touadéra, Président de la RCA

Annoncé comme une révolution financière pour la Centrafrique, le memecoin \$CAR, lancé par le président Faustin-Archange Touadéra, a rapidement connu un destin funeste. En moins de 24 heures, sa capitalisation a chuté de 85%, passant de 530 millions à seulement 38 millions de dollars. Cette débâcle s'inscrit dans une série d'échecs pour la Centrafrique dans le domaine des cryptomonnaies, après l'abandon du Sango Coin et l'impossibilité de faire du Bitcoin une monnaie légale.

Les doutes sur la crédibilité du projet ont été exacerbés par plusieurs événements troublants

: un deepfake du président détecté dans la vidéo d'annonce, la disparition du site officiel du \$CAR et la suspension temporaire du compte X officiel du projet. Ces failles ont entraîné une perte de confiance massive chez les investisseurs et le grand public.

Pourquoi les initiatives cryptos en Centrafrique échouent-elles alors que d'autres, comme le \$TRUMP américain, semblent mieux résister ? En janvier 2025, Donald Trump a lancé son propre memecoin, atteignant une capitalisation de 14,5 milliards de dollars avant de subir des corrections de marché.

Contrairement à la Centrafrique, les États-Unis bénéficient d'une économie plus structurée, d'une réglementation mieux adaptée et d'une base d'investisseurs institutionnels.

Pour la Centrafrique, ces échecs successifs posent une question fondamentale : le pays a-t-il les infrastructures, la stabilité économique et la stratégie nécessaires pour réussir dans l'univers crypto ? Ou assiste-t-on à une illusion monétaire dans un pays dont l'économie repose encore largement sur le franc CFA ?

Amina Ayichatou
(stagiaire)

EXONÉRATION DES TAXES SUR LES CÉRÉALES AU TCHAD

Un remède temporaire face à une crise structurelle

Face à une insécurité alimentaire croissante, le gouvernement tchadien a décidé de suspendre les droits et taxes sur l'importation des céréales jusqu'au 31 décembre 2025.

Si cette mesure vise à atténuer la flambée des prix et à améliorer l'approvisionnement du marché intérieur, elle ne résout pas le problème fondamental de la dépendance du pays aux importations. Une approche durable et centrée sur l'auto-indépendance alimentaire s'impose comme une nécessité urgente.

Le Tchad traverse une crise alimentaire exacerbée par des conditions climatiques défavorables, une production agricole en baisse et une forte pression migratoire due à l'afflux de réfugiés soudanais. En réaction, le gouvernement a annoncé, par un arrêté du 5 février 2025, l'exonération des droits et taxes sur les céréales importées (blé, maïs, sorgho, millet, riz), ainsi que sur les farines et la semoule. Cette décision, applicable immédiatement, vise à faciliter l'importation et à réduire le coût des denrées de base.

Cette mesure intervient alors que les inondations du second semestre 2024 ont dévasté 432



Mahamat Idriss Deby Itno, Président du Tchad

000 hectares de terres agricoles et provoqué la perte de 72 000 têtes de bétail. Par ailleurs, selon l'Office de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), plus de 2,4 millions de Tchadiens souffraient d'insécurité alimentaire aiguë en décembre 2024, soit 400 000 de plus qu'un an auparavant. La situation est d'autant plus critique que la population réfugiée pèse lourdement sur les ressources disponibles, aggravant les tensions sur les marchés locaux.

En réponse, l'exonération des taxes devrait favoriser l'augmentation des importations, qui avaient déjà progressé de 8 % en 2024 pour atteindre 236 000 tonnes, selon la FAO. Toutefois, cette solution temporaire ne saurait masquer la dépendance

structurelle du Tchad aux importations alimentaires. Sans politiques ambitieuses de relance de la production nationale, le pays restera vulnérable aux fluctuations des prix internationaux et aux crises climatiques.

Si l'exonération fiscale peut soulager momentanément la population, elle ne constitue pas une solution durable. Pour sortir du cycle de dépendance, le Tchad doit investir massivement dans l'agriculture locale, en renforçant les infrastructures rurales, en développant l'irrigation et en soutenant les petits producteurs. Une politique d'auto-indépendance alimentaire apparaît comme la seule voie viable pour garantir la sécurité alimentaire du pays à long terme.

Yveline M. Douala

GUINÉE ÉQUATORIALE

Un nouvel appel d'offres pétrogazier pour relancer l'économie

Face au déclin progressif de sa production pétrolière, la Guinée équatoriale s'apprête à lancer un nouveau cycle d'attribution de licences pétrogazières. Cette initiative vise à attirer de nouveaux investissements et à renforcer l'industrie des hydrocarbures, tout en soulevant la question cruciale de la diversification économique du pays.

Comme d'autres nations africaines productrices de pétrole, la Guinée équatoriale est confrontée à l'épuisement de ses gisements matures. Dans un effort pour inverser la tendance, le gouvernement prépare une nouvelle attribution de licences pétrogazières, selon une annonce relayée le 8 février par la Chambre africaine de l'Énergie (AEC). Les détails précis des zones concernées et du calendrier de mise en œuvre restent à préciser.

L'objectif de cette initiative est double : attirer de nouveaux capitaux étrangers et stimuler l'exploration, essentielle pour maintenir la production et garantir la sécurité énergétique du pays. Cependant, cet appel d'offres intervient dans un contexte économique difficile, marqué par un recul continu de la production pétrolière et une contraction économique significative. Un rapport du FMI anticipait une récession de 7,8 % pour 2023, tandis que la Banque africaine de développement prévoit une poursuite du déclin avec une baisse du PIB de 5 % en 2024 et une réduction de la production d'hydrocarbures de 6,3 %.

Si l'exploitation de nouveaux puits de gaz pourrait permettre une relance partielle d'ici 2025, la dépendance excessive du pays aux hydrocarbures de-



meure une source de vulnérabilité. Actuellement, le secteur représente 42 % du PIB, 95 % des exportations et 90 % des recettes publiques. Face à cette réalité, la BAD préconise une transformation structurelle de l'économie en diversifiant les sources de revenus.

L'appel d'offres pétrogazier constitue une opportunité à court terme, mais il ne doit pas masquer la nécessité de réformes économiques profondes. La Guinée équatoriale doit investir dans des secteurs alternatifs comme l'agriculture, les énergies renouvelables et les services afin de stabiliser son économie et assurer un développement durable. La réduction progressive de la dépendance au pétrole est cruciale pour éviter de nouvelles crises économiques et garantir la prospérité future du pays.

YMD

UN NOUVEL ÉLAN POUR LES INFRASTRUCTURES DU GABON

Un fonds autonome pour moderniser le réseau routier gabonais

Face à l'état vieillissant de son réseau routier, le Gabon lance un fonds autonome pour financer son entretien et son extension. Une initiative qui vise à améliorer la connectivité nationale, favoriser la croissance économique et renforcer l'attractivité du pays.

Le gouvernement gabonais a adopté, lors du Conseil des ministres du 13 février 2025, un projet d'ordonnance portant création du Fonds autonome national d'entretien et d'investissement routier (FANEIR). Ce fonds, placé sous la tutelle technique du ministère des Travaux publics, disposera d'une autonomie de gestion administrative et financière.

Il aura pour principale mission de financer les opérations de construction, d'aménagement et d'entretien du patrimoine routier national, qui souffre d'un manque chronique de maintenance. Selon les données officielles, le Gabon dispose d'un réseau routier de 10 384 km (hors voiries urbaines), dont moins de 20 % est en bon état. A peine 1 800 km sont bitumés, alors que 467 km restent des routes non classées.

Ce fonds vise donc à résoudre le déficit d'entretien des infrastructures routières et à anticiper les besoins futurs à travers des investissements dans des projets structurants. Entre 2024 et 2026, le Gabon prévoit de consacrer 1 333 milliards FCFA (2,13 milliards \$) aux projets d'infrastructures routières, dans le cadre du Plan national de développement pour la transition (PNDT), qui définit les priorités du gouvernement de la Transition.

L'amélioration des infrastructures routières ne constitue pas seulement un



enjeu logistique ; elle joue également un rôle clé dans le développement économique du pays. Un réseau routier performant réduit les coûts de transport, stimule les échanges commerciaux et facilite l'accès aux marchés pour les entreprises locales. Par ailleurs, il renforce l'intégration régionale en facilitant la circulation des biens et des personnes, créant ainsi de nouvelles opportunités pour les secteurs industriel et agricole.

À plus long terme, ce fonds pourrait favoriser une attractivité accrue du Gabon en matière d'investissements étrangers. Un réseau routier modernisé est un levier essentiel pour dynamiser les pôles économiques du pays, développer le tourisme et encourager l'implantation de nouvelles entreprises. L'initiative marque ainsi une étape décisive vers un développement plus inclusif et durable du territoire gabonais.

AA

FINANCES

La Caisse de dépôts et Consignations veut créer une filiale dédiée aux opérations bancaires

La Caisse de dépôts et consignations a lancé ce 03 février un appel d'offres pour recruter un cabinet dont la mission sera de mener toutes les études nécessaires pour permettre à l'institution de créer une filiale bancaire. Concrètement, le prestataire qui sera retenu doit évaluer le cadre réglementaire et juridique préalable à la mise en place de cette franchise, élaborer un modèle économique et financier viable et proposer une gamme de produits et services financiers adaptés aux acteurs camerounais (prêts à long terme, garantie, crédit-bail). Il doit également élaborer un plan d'affaires prévisionnel et un avant-projet de statuts, entre autres.

« La mission s'exécutera sur une



Richard Evina Obam, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations du Cameroun (Cdec)

période maximale de cent vingt (120) jours. Elle se déroulera aussi bien au siège que dans les locaux du Cabinet sélectionné selon les besoins d'information et/ou de documentation », souligne l'appel d'offre. La date potentielle de création de cette nouvelle franchise n'est pas

encore connue. Cette nouvelle entité devrait densifier le paysage bancaire camerounais où opèrent déjà 18 établissements.

La CDEC indique que sa filiale bancaire sera spécialisée dans l'accompagnement des PME qui souhaitent participer à la commande publique, l'accompagnement de l'Etat, les CTD (Collectivités territoriales décentralisées) et les entreprises dans la levée des fonds pour financer les infrastructures, l'accompagnement des entreprises dans leur processus d'introduction en bourse, ainsi que dans l'analyse, l'évaluation et la conclusion des opportunités d'affaires. Elle sera également appelée à « fournir des conseils stratégiques aux dirigeants

d'entreprises » en tenant compte des tendances du marché et des opportunités de croissance.

L'ouverture d'une fenêtre bancaire est un pas en avant pour la Caisse des dépôts et consignations du Cameroun. Elle permettra à cet organisme public de mieux collecter, centraliser et rentabiliser les ressources qui lui sont dévolues. Rappelons que la CDEC n'est opérationnelle que depuis 2024 alors même qu'elle avait été créée quinze ans plus tôt. Son fonctionnement ces derniers mois a été entaché par le refus de plusieurs établissements bancaires de lui rétrocéder les avoirs restés inactifs dans leurs livres tel que prévu par la loi.

Emmanuel Um

RÉFORME DU SYSTÈME FINANCIER MONDIAL

Une agence de notation africaine pour un financement plus équitable

Face aux notations jugées défavorables des grandes agences internationales, l'Union africaine prévoit de lancer, au second semestre 2025, une agence de notation financière indépendante. Objectif : mieux refléter la réalité économique des pays africains et améliorer leur accès au financement à moindre coût.

Depuis plusieurs années, de nombreux dirigeants africains dénoncent les méthodes d'évaluation des grandes agences de notation internationales, Moody's, Fitch et S&P. Celles-ci sont accusées de sous-évaluer systématiquement le risque de crédit des économies africaines, entraînant une hausse des taux d'emprunt et une restriction de l'accès aux financements. Selon un rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ces pratiques auraient coûté au continent 74 milliards de dollars en opportunités financières.

Pour rééquilibrer cette situation, l'Union africaine, via son Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), prévoit de mettre en place une agence de notation financière propre au continent. Cette institution, qui sera pilotée par le secteur privé et dotée d'une expertise locale, ambitionne d'introduire une évaluation plus contextualisée des économies africaines. Elle s'appuiera sur des analystes basés en Afrique et des méthodologies adaptées aux réalités locales, en opposition aux modèles standardisés des agences internationales.

Cette initiative s'inscrit dans un contexte où les notations défavorables ont eu des conséquences directes sur les économies africaines. En 2020, en pleine crise du Covid-19, 56 % des pays africains notés avaient vu leur score dégradé, contre une moyenne mondiale de 31 %. Cette surreprésentation des révisions à la baisse a renforcé la perception d'un biais négatif à l'égard du continent, augmentant le coût de la dette pour les États africains.

L'agence de notation africaine ne vise pas uniquement à fournir des évaluations plus justes ; elle pourrait aussi inciter les investisseurs internationaux à considérer différemment le risque africain. En rendant plus transparentes les performances économiques des pays du continent et en mettant en avant leurs fondamentaux réels, elle pourrait contribuer à une diversification des sources de financement.

Alors que le projet entre dans sa phase de concrétisation, la réussite de cette agence dépendra de sa crédibilité et de sa reconnaissance par les marchés financiers internationaux. Une approche concertée entre États africains et acteurs économiques sera essentielle pour garantir son indépendance et son influence dans l'écosystème financier mondial.

BANQUE

SCB Cameroun récompensée par le MINFI

Le 13 février 2025 au cours d'une cérémonie présidée par Louis Paul Motaze, ministre des finances du Cameroun, quelques institutions financières et acteurs du marché des titres publics triés sur le volet, parmi lesquels Scb Cameroun, ont été récompensés pour leur dynamisme et leurs performances.

Au fur et à mesure que les années passent, la SCB Cameroun écrit ses lettres de noblesse dans l'eco-système financier camerounais. Ceci s'est encore illustré jeudi 13 Février 2025 dernier à Douala au cours de la cérémonie de présentation du plan de financement de l'Etat pour l'exercice 2025 par le Ministre des Finances Louis Paul Motaze.

Cette institution financière a reçu 02 prix pour couronner ses efforts fournis au cours de l'année 2024. Le prix du meilleur spécialiste en valeur du trésor sur l'année 2024 et celui de l'innovation. Ces 02 distinctions représentent pour cet établissement financier une reconnaissance de sa résilience sur le marché financier et par ailleurs son leadership dans le système bancaire camerounais.

Pour recevoir ses prix, la délégation de la SCB Cameroun, était conduite par son Directeur General M. Alexandre Beziaud, M. Boris Owono, Mme Marcelle Ambomo, Diane Nzali et Alceste Mine.

Il faut reconnaître que ces 02 prix sont décernés suite à l'accompagnement sans faille de la banque en termes de volume de souscriptions, de conseils vis-à-vis du Trésor et de son apport en termes de diversification des mécanismes de financement et de gestion active de la dette.



Photo de famille

Le parcours d'un géant

1945, marque l'arrivée du Groupe Crédit Lyonnais au Cameroun. En 1962, l'Etat Camerounais prend des parts dans les succursales du groupe français. Cela abouti à la création de la Société Camerounaise de Banque (SCB). En 1973, la SCB connaît une mutation importante. L'Etat camerounais devient l'actionnaire majoritaire avec 81,25 % du capital. Au milieu des années 80, la situation générale de crise qui frappe déjà l'ensemble du pays, touche également le secteur bancaire.

En 1989, la SCB fait faillite. L'Etat Camerounais et l'associé français décident conjointement d'une scission – dissolution de la banque. Ainsi en août 1989, la Société Commerciale de Banque Crédit Lyonnais Cameroun (SCB-CLC) voit le jour. Elle dispose d'un capital social de 6 milliards de FCFA reparti entre l'Etat Camerounais (35 %) et le Crédit Lyonnais Global Banking France (65 %). A ce jour, et à la suite des nouvelles dispositions de la « COBAC », la SCB dispose d'un capital social de 10 milliards de FCFA.

Le 1er janvier 2002, la SCB-CLC devient Crédit Lyonnais Cameroun (CLC) et couvre

sept des dix provinces que compte le Cameroun (17 agences dans 9 villes) avec un effectif d'environ 500 employés. En décembre 2005, le Groupe Crédit Agricole rachète les parts de l'actionnaire majo-

ritaire Crédit Lyonnais. La banque change à nouveau de dénomination pour devenir Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB CAMEROUN). Mais l'activité n'a pas changé (cette dernière étant intégrée dans le Groupe Crédit Agricole SA depuis 2003).

Le 8 avril 2011, le conseil d'administration prend acte du rachat de 51 % des actions de l'entreprise par le premier groupe bancaire d'Afrique du Nord : Attijariwafabank. La banque prend une nouvelle dimension, internationale et africaine au sein d'une dynamique porteuse d'espoir et de développement de tous les secteurs de l'économie camerounaise.

Arnaud Ndi

Tableau de lauréats primés au cours de la cérémonie du PFIE

N°	Souscripteurs	Institutions	Distinctions	Valeur du Prix
1	SVT	SCB Cameroun	02	Prix du meilleur SVT 2024 et le prix de l'innovation
		Ecobank	01	Prix du rôle stratégique dans la mobilisation des ressources
		Société Générale Cameroun	01	Prix du rôle stratégique dans la mobilisation des ressources
		UBA	01	Prix La meilleure progression SVT 2024
		CCA Bank	01	Prix La meilleure progression SVT 2024
N°	Souscripteurs	Institutions	Distinctions	Valeur du prix
1	Non SVT	City Bank	01	récompensées pour leur contribution au financement de l'économie
		Banque Atlantique	01	récompensées pour leur contribution au financement de l'économie
		Access Bank	01	récompensées pour leur contribution au financement de l'économie
		Afreximbank	01	meilleure banque de financement nonSVT2024
N°	Souscripteurs	Institutions	Distinctions	Valeur du prix
1	Investisseurs non institutionnels	CNPS	01	Meilleur investisseur non institutionnel
N°	Souscripteurs	Institutions	Distinctions	Valeurs de la distinction
1	Investisseurs institutionnels	Allianz	01	la couverture des risques et la protection des actifs économiques.

ASSOCIATION AFRICAINE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (AAEA)

Blaise Moussa, à la tête de l'organisation

Blaise Moussa, Directeur général de la Camwater, a été élu président de l'Association Africaine de l'Eau et de l'Assainissement (AAEA).

Son mandat s'annonce stratégique pour renforcer les infrastructures hydrauliques du continent et promouvoir un accès universel à l'eau potable et à l'assainissement. Une opportunité majeure pour le Cameroun et toute l'Afrique.

Le 15 février 2025, Kampala a accueilli l'élection de Blaise Moussa à la présidence de l'AAEA, remplaçant l'Ougandais Silver Mugisha. À ce poste, il ambitionne de poursuivre les initiatives entreprises pour améliorer la distribution d'eau potable et l'assainissement sur le continent.

Avec plus de 418 millions d'Africains sans accès à l'eau potable et 779 millions dépourvus de services d'assainissement de base, la tâche s'annonce colossale. Son mandat devra conjurer



Blaise Moussa, Dg de la Camwater

guer modernisation des infrastructures et intensification des efforts pour garantir une meilleure gestion de la ressource hydrique, un défi clé pour la santé publique et le développement économique.

Sous la direction de Blaise Moussa, la Camwater a déjà lancé plusieurs projets ambitieux, notamment le PAEPYS, visant

à améliorer l'accès à l'eau à Yaoundé et dans ses environs grâce à une production de 300 000 m³ d'eau par jour. L'élection de Moussa à la tête de l'AAEA pourrait accélérer ces initiatives en facilitant les financements et en renforçant les partenariats internationaux.

De plus, son rôle à l'AAEA permettra au Cameroun d'ac-

céder à des programmes de renforcement des capacités, améliorant ainsi la compétence des techniciens et ingénieurs du secteur. Cette nomination ouvre également des perspectives de coopération avec d'autres pays africains pour partager des solutions adaptées aux défis locaux. L'élection de Blaise Moussa survient alors que l'AAEA cherche à accélérer les solutions pour atteindre l'objectif d'un accès universel à l'eau potable d'ici 2030. Quels mécanismes de financement seront privilégiés ? Quelles synergies entre États seront développées ? L'enjeu est de taille, et son mandat sera scruté de près par les acteurs du secteur hydrique.

Avec cette nomination, c'est une nouvelle dynamique qui s'enclenche pour le secteur de l'eau en Afrique, sous la conduite d'un camerounais déterminé à impulser des changements concrets.

Bougna Etroukan Z. R.

GRANDS TRAVAUX AU CAMEROUN

Autoroute Yaoundé-Douala une éternelle attente

Lancée en grande pompe en octobre 2014, la première phase de l'autoroute Yaoundé-Douala, censée révolutionner le transport entre les deux principales villes du Cameroun, s'enlise dans des blocages persistants.



Après une première phase aux multiples rebondissements, la seconde est déjà à l'arrêt, plombée par des indemnités non versées et un manque criant de planification rigoureuse. À quand l'achèvement de cette infrastructure stratégique ?

Plus de dix ans après son lancement, l'autoroute Yaoundé-Douala est loin d'être achevée. La première phase, initialement prévue pour durer trois ans, a finalement pris plus de huit ans pour être livrée, avec un coût réévalué à 350 milliards de FCFA, contre 284 milliards prévus. Aujourd'hui, la seconde phase, censée couvrir les 141 km restants, est à l'arrêt depuis novembre 2024. En cause : des indemnités non versées aux populations impactées.

Comme lors de la première phase, la question des indemnités s'impose comme un obstacle majeur. Les populations des zones traversées par le tracé de la phase 2 réclament le paiement des compensations avant toute libération des terres. Face à cette fronde, le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi, s'est rendu à Bibodi le 14 février 2025 pour apaiser les tensions. Il a promis la mise en place d'une commission de suivi local sous l'autorité du préfet et assuré que « personne ne sera dépossédé sans être indemnisé ».

Le cas de cette autoroute illustre une problématique plus large de gestion des grands projets au Cameroun. Entre changements fréquents dans les cahiers des charges, financements flous et mauvaise anticipation des défis fonciers, les infrastructures tardent à voir le jour. Malgré les engagements du gouvernement à éviter les erreurs de la première phase, le paiement anticipé des compensations peine à être effectif. De plus, l'annonce d'une « emprise utile » – réduisant la largeur du tracé de 200 m à 100 m – laisse entrevoir une nouvelle phase d'improvisation.

Le retard dans l'achèvement de cette infrastructure freine non seulement la fluidité du trafic, mais aussi le développement économique du pays. L'axe Yaoundé-Douala reste un point noir du réseau routier, avec des embouteillages et des accidents fréquents. Une autoroute fonctionnelle pourrait considérablement réduire le temps de trajet et dynamiser les échanges commerciaux.

La seconde phase de l'autoroute Yaoundé-Douala connaîtra-t-elle un sort différent de la première, ou sombrera-t-elle à son tour dans les méandres de la bureaucratie et des retards chroniques ? Plus largement, le Cameroun saura-t-il enfin adopter une gouvernance rigoureuse de ses projets structurants pour éviter ces écueils récurrents ?

EU

CAMEROUN ET BANQUE MONDIALE

Un partenariat stratégique pour la reconstruction des régions en crise

Face aux défis liés aux crises sécuritaires, le Cameroun bénéficie du soutien de ses partenaires internationaux, dont la Banque mondiale, pour la reconstruction des régions affectées. Un engagement qui vise à relancer l'économie et améliorer les conditions de vie des populations touchées.

Le 7 février 2025, le Premier ministre camerounais, Joseph Dion Ngute, a reçu en audience Cheick Fantamady Kanté, directeur des opérations de la Banque mondiale pour les pays de la Cemap. Cette rencontre a permis d'examiner les modalités d'intervention de l'institution financière dans les efforts de reconstruction des régions en crise.

Depuis plusieurs années, le Cameroun est confronté à des défis sécuritaires majeurs, notamment dans l'Extrême-Nord avec Boko Haram, ainsi que dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Face aux pertes économiques et aux déplacements massifs de populations, le gouvernement a initié deux grands programmes : le Plan présidentiel de reconstruction et de développement du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (PPRD-



NOSO) et le Programme spécial de reconstruction et de développement de l'Extrême-Nord.

L'appui de la Banque mondiale s'inscrit dans une dynamique de coopération renforcée. En effet, l'institution de Bretton Woods dispose déjà d'un portefeuille d'investissements au Cameroun estimé à 4 milliards de dollars (environ 2540,65 milliards FCFA). Son intervention pourrait permettre d'accélérer la mise en œuvre des projets existants et de renforcer la résilience des populations locales.

Les enjeux sont multiples : relancer les activités économiques dans les zones affectées

afin de garantir un retour progressif à la stabilité ; reconstruire les infrastructures essentielles telles que les écoles, les centres de santé et les points d'eau, fortement impactés par les conflits ; renforcer la paix et la sécurité, conditions sine qua non à une croissance durable et inclusive ; améliorer la coordination des partenaires techniques et financiers pour une meilleure efficacité des initiatives de reconstruction.

Outre la Banque mondiale, d'autres acteurs internationaux ont déjà manifesté leur soutien. Le Japon a ainsi contribué à hauteur de 1,5 milliard FCFA, tandis que la Banque islamique

de développement et l'Apeccam ont respectivement apporté 22 milliards et 250 millions de FCFA pour la reconstruction du NOSO. Le secteur privé, représenté par la Société Anonyme des Boissons du Cameroun et le Groupement des Industries Meunières du Cameroun, a également participé à hauteur de 1,2 milliard FCFA.

Dans l'Extrême-Nord, le Programme spécial de reconstruction et de développement, doté d'un budget de 1 810 milliards FCFA, ambitionne de redynamiser cette région en misant sur le relèvement socio-économique et le renforcement de la gouvernance locale. Le rôle de la Banque mondiale dans ce programme reste encore à définir, mais son expertise en matière de développement post-crise est un atout majeur.

La reconstruction des régions en crise au Cameroun repose sur une mobilisation multisectorielle et des partenariats stratégiques solides. En apportant son appui financier et technique, la Banque mondiale joue un rôle clé dans la restauration de la stabilité et la relance économique du pays.

Emmanuel Um

3^{ème} édition
CCMA
CEMAC Capital Markets Awards
24 & 25 Avril 2025

Colloque International
 sur le thème
Actionnariat Populaire en Afrique Centrale : Contours, Enjeux et Défis

PRESENTATION DE L'EVENEMENT

Partenaires

« Si nous mobilisons ne serait-ce qu'un dixième de l'épargne actuelle pour financer les entreprises locales, nous pourrions transformer nos économies. Cela stimulerait l'entrepreneuriat, renforcerait nos PME et consoliderait notre souveraineté économique »

QUEST-CE QUE C'EST ?

L'actionnariat populaire pourrait être un levier pour la croissance économique et la justice sociale, permettant aux Etats de bénéficier de l'épargne locale pour démocratiser le capital et optimiser l'allocation des ressources.

En Afrique, l'actionnariat populaire a émergé depuis les années 1980, et fait face à des défis significatifs: domination des groupes étrangers; réticence des industriels locaux à ouvrir leur capital.

En Afrique Centrale, la dynamique est plus lente, avec peu de reconnaissance juridique de l'actionnariat populaire. La privatisation des entreprises publiques reste limitée, et le nombre d'actionnaires individuels est faible. L'épargne en zone CEMAC est considérable, et les Etats doivent mobiliser cette épargne pour renforcer les PME locales et promouvoir un capitalisme populaire inclusif.

Cela pourrait transformer l'épargne « improductive » en ressources pour les entreprises créatrices de valeur, stimulant ainsi l'innovation et le développement économique.

objectifs

Identifier les enjeux politiques, juridiques, sociaux, microéconomiques et macroéconomiques liés à l'actionnariat populaire pour en définir les contours adaptés à nos économies ;

Analyser les programmes nationaux et régionaux destinés à réduire l'illettrisme numérique et financier, en renforçant les capacités des PME, TPME et des épargnants de tous horizons, notamment par l'accès à la formation et à la connaissance des marchés financiers ;

Explorer des mécanismes et mesures efficaces (réglementation, intermédiation, fiscalité, technologie, etc.) pour encourager le développement d'une épargne financière qui contribue à la résilience économique.

Partenaires

Colloque International

Séminaire Atelier

Cérémonie de Remise des Awards

Colloque International

Séminaire Atelier

Cérémonie de Remise des Awards

Colloque International

Séminaire Atelier

Colloque International

Séminaire Atelier

Cérémonie de Remise des Awards

Colloque International

Séminaire Atelier

Cérémonie de Remise des Awards

Colloque International

Séminaire Atelier

Cérémonie de Remise des Awards

Colloque International

Séminaire Atelier

Cérémonie de Remise des Awards

Colloque International

Séminaire Atelier

Cérémonie de Remise des Awards

Colloque International

Séminaire Atelier

Cérémonie de Remise des Awards

Colloque International

Séminaire Atelier

Cérémonie de Remise des Awards

Colloque International

Séminaire Atelier

Cérémonie de Remise des Awards

Colloque International

Séminaire Atelier

Cérémonie de Remise des Awards

Colloque International

Séminaire Atelier

Cérémonie de Remise des Awards

Colloque International

Séminaire Atelier

Cérémonie de Remise des Awards

Colloque International

Séminaire Atelier

Cérémonie de Remise des Awards

Colloque International

Séminaire Atelier

Cérémonie de Remise des Awards

Colloque International

Séminaire Atelier

Cérémonie de Remise des Awards

Colloque International

Séminaire Atelier

Cérémonie de Remise des Awards